



Mouvement social du 18 février 2022

MOBILISONS-NOUS !

La défense de vos intérêts est en jeu

Dans un contexte où **l'incertitude et le manque de considération n'ont jamais été aussi forts** :

- dénonciation de la RDCE,
- NAO 2022,
- démantèlement de l'EPIC,
- allongement des carrières et menaces sur le système de retraites.

Le tout, dans un contexte d'**inflation** à 2,8% selon l'INSEE et 3,5% pour la banque de France, laquelle intègre partiellement les coûts de l'énergie, quand la direction, elle, utilise son propre calcul et fixe l'inflation à 1,6% en 2021 !

Le gouvernement et la direction considèrent que les salariés de la RATP bénéficient déjà d'accords et de déroulements de carrières suffisamment généreux pour ne pas accorder d'augmentation de la valeur du point.

Signe des temps, c'est la première fois qu'une année d'élection présidentielle, il n'y a pas un geste en ce sens.

Notons que la dernière augmentation de la valeur du point, soit 0,7%, remonte à 2017 ! Aucune revalorisation du point de base n'est intervenue depuis cette date.

La direction fixe pour 2022 une enveloppe de 0,4 % de la masse salariale à dépenser dans des mesures sociales.

Il ne s'agit plus de progresser pour améliorer son niveau de vie, mais de progresser pour ne pas s'appauvrir.

Pour la CFE-CGC Groupe RATP, la direction doit prendre des engagements forts pour les encadrants et les salariés de l'entreprise. C'est en ce sens qu'elle soutient le mouvement social du 18 février prochain.

Ainsi, cadres, agents de maîtrise et techniciens supérieurs, RASSEMBLONS-NOUS en nombre à Val-de-Fontenay, afin de rappeler à notre direction que la première valeur du groupe RATP est L'HUMAIN !

